

PROCÈS - VERBAL

de l'assemblée statutaire ordinaire des délégués du 29 novembre 2018 à 20h00 à l'Hôtel de Ville de Cudrefin

1. Ouverture de l'assemblée

M. le président Gérard Blanc ouvre l'assemblée à 20h00. Après avoir salué Mesdames et Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du bureau exécutif, du comité de direction ainsi qu'aux collaborateurs permanents de l'Association.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Cudrefin pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg le 09.11.2018. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste des présences et excusés est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Jacques Mayor est désigné comme scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction n'ont pas le droit de vote ce soir.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 mai 2018

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 mai 2018 à Chevroux n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par mail.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.

5. Budget de fonctionnement 2019

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2019. Le total des produits se monte à Fr. 1'419'200.— et le total des frais d'exploitation à Fr. 804'790.—. Les frais financiers représentent quant à eux Fr. 614'410.—, dont Fr. 508'910.— d'amortissements obligatoires. Pour ces derniers, des négociations sont d'ailleurs en cours avec le Service des communes, ils ne devraient pas augmenter en 2019. Les taux d'intérêts de nos dettes sont inférieurs à 1%. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'300'000 m3 au prix moyen de Fr. 1'08. Le budget de l'exercice 2019 est donc équilibré.

Les produits divers correspondent à la contribution annuelle pour l'utilisation de la conduite de rejet de l'ABV à Portalban par le syndicat d'arrosage.

Le trésorier rappelle que les émoluments de concession sont de Fr. 400.— pour le canton de Vaud et de Fr. 30'000.— pour le canton de Fribourg.

Les principaux travaux à effectuer au poste "entretien et réparation des immeubles" sont détaillés par notre trésorier. La liste des travaux a été annexée au budget transmis avec la convocation de ce soir. Nous ne devrions pas avoir de grandes surprises sur le prix du m3 en 2019.

La parole est donnée aux délégués pour d'éventuelles questions ou remarques.

Fabrice Currat demande pourquoi il y a presque Fr. 20'000.— de plus pour les frais d'énergie et pompage ? Comme nous produisons plus de m3, il est normal qu'il y ait plus de frais de pompage. Et certains bâtiments en travaux l'année passée avaient les frais d'énergie compris dans les investissements et non au fonctionnement.

Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé au vote.

5.1 Approbation

Le budget de fonctionnement 2019 est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes.

6. Budget d'investissement 2019

6.1 Concept de stockage des réactifs de chloration à la stap de Portalban et crédit y relatif de Fr. 180'000.—

Pour le stockage des réactifs de chloration à la stap de Portalban, un dossier très complet a été établi par CSD. Il a été transmis avec la convocation de ce soir.

Beat Wolfisberg fait un bref historique du problème. Le système en place à Portalban est un générateur de bioxyde et nous devons trouver une nouvelle solution pour le stockage des réactifs utilisés pour la fabrication de ce bioxyde de chlore. Avant nous pouvions faire les vidanges sur place du camion au container. Puis la vidange sur place est devenue interdite car les chauffeurs ne sont pas formés. Les délais de commande sont aussi plus longs (2 semaines) car Brenntag n'a plus de stock à Avenches.

Cet objet doit être voté ce soir, car on se doit de se mettre aux normes au plus vite. Surtout que le Dr Aebischer a mis le doigt sur ce problème lors de son contrôle. Jusqu'à la mise en service de la nouvelle station, un délai d'env. 5 ans va s'écouler. Nous ne pouvons pas attendre autant. La sécurité du personnel technique prime.

Bernard Gret détaille le rapport et les coûts. Un montant de Fr. 176'400.— est à prévoir, montant arrondi à Fr. 180'000.— pour la demande de crédit.

Raphaël Sémon a constaté que dans les discussions, il a été parlé de la nouvelle station de Portalban. Il souhaite savoir où en est le projet ? Bernard Gret précise que cet investissement fait partie du PIEP/PDDE de l'ABV. Il n'y a aucun dossier pour l'instant mais des décisions devront être prises par l'assemblée des délégués dans les prochaines années.

Edgar Chambettaz relève que nous ne sommes pas certains que la nouvelle station sera en fonction dans 5 ans. Il demande si le canton est d'accord avec cette solution transitoire de Fr. 180'000.-- ? Notre ingénieur précise que nous allons bien entendu demander l'aval du Dr Aebischer avant de débiter les travaux.

Micheline Duruz demande les autres solutions envisagées. Bernard Gret explique les variantes, soit le changement de produits, soit le dépotage par camion (pages 4 à 7 du rapport de CSD transmis).

Jean-Michel Loup souhaite savoir si les produits sont acheminés à l'intérieur ? Il est répondu par l'affirmative. Il demande aussi quels sont les volumes de produits utilisés ? Beat Wolfisberg répond qu'en été, nous avons besoin d'une tonne de produit par semaine.

Fabrice Currat demande s'il n'y a pas d'autres technologies pour le traitement ? L'expérience a montré que ce traitement était le mieux pour l'eau du lac, avec l'alchimie en place depuis 20 ans avec les autres systèmes en place, le risque est trop grand de vouloir tout changer. Notre ancien fontainier était également d'accord qu'il n'était pas bien de changer le système sur cette ancienne station.

Daniel Collaud fait une synthèse de l'avis du bureau exécutif. Ce dernier a été surpris du montant, surtout pour une durée limitée. Mais après études des différentes variantes, les conclusions sont les mêmes que le rapport de CSD.

6.2 Approbation

Plus personne n'ayant de question, il est passé au vote. Il est accepté à l'unanimité cet investissement de Fr. 180'000.— le changement du concept de stockage des réactifs de chloration à la stap de Portalban.

7. Informations sur l'exploitation, les études et les travaux en cours

La parole est donnée à Beat Wolfisberg, en l'absence de notre fontainier Thierry Bovet.

Sur les 200 analyses d'eau effectuées sur l'année 2018, toutes étaient dans les normes. A la fin de l'été, une pointe de 54'000 m³ a été produite en 1 semaine. L'usine de Cudrefin a tourné une semaine au maximum de sa capacité, soit 3'000 m³/jour. A fin novembre, 1'250'000 m³ ont été produits pour 1'200'000 m³ livrés.

Toutes les lignes téléphoniques sur le réseau ont migrés en all-IP.

Il y a eu beaucoup moins d'eau d'arrosage fournie par l'ABV, 7'300 m³ pour 2018.

Du côté des pannes, voici les principales :

- Le compteur de la chambre de Chevroux a dû être changé.
- A Portalban, plusieurs pannes se sont produites, notamment la nuit du 29 au 30 août, où la désinfection a dû se faire en urgence avec de la javel. Les travaux de remise en service de l'installation ont duré 4 jours. Cette période était très tendue pour les fontainiers.

La reprise de l'ensemble des dossiers de Jean-Claude Cusin était un défi pour la nouvelle équipe d'Aidcom. Tout s'est déroulé à satisfaction et ils sont contents.

Notre ingénieur Bernard Gret donne ensuite quelques explications sur le projet d'agrandissement du réservoir Sur le Mont à St-Aubin. L'enquête publique est actuellement en cours durant 30 jours, soit jusqu'au 17 décembre 2018.

Pour le renforcement de la conduite Condémine – L'Allou, du pompage de Condémine et de la STAP de Delley, un crédit de Fr. 3'941'000.— TTC a été voté le 02.12.2015. Au final, les travaux auront coûté 3,4 mio. Cette nouvelle est réjouissante.

8. Divers

Le comité n'ayant aucun point particulier à développer, la parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques.

Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

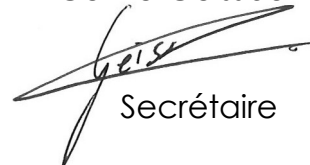
Gérard Blanc remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de Cudrefin pour son accueil. Des remerciements vont également au président du comité de direction, Daniel Collaud. Il présente ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

Daniel Collaud, président du comité de direction, remercie quant à lui le personnel permanent pour leur travail tout au long de l'année ainsi que le bureau CDS et les collaborateurs d'Aidcom.

Les salutations d'usage sont présentées par Hans-Peter Haerberli au nom de la commune de Cudrefin. Il convie les personnes présentes à partager un repas servi au terme de cette assemblée.

L'assemblée est levée à 20h40.

Céline Geissbühler



Secrétaire

St-Aubin, le 29 novembre 2018

Annexe : Liste des présences







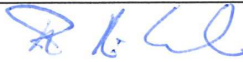

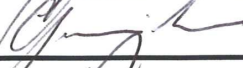




Distribution :




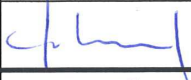



- Mesdames et Messieurs les délégués
- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- MM. les Préfets des districts de la Broye, du Lac et de la Broye-Vully
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. René Baechler, président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Guinnard, Progin et Seelmann, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Bernard Gret et Thierry Bovet



**ASSEMBLEE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DELEGUES
DU 29 NOVEMBRE 2018 A 20.00 HEURES**

LISTE DES PRESENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Gabriel Hayoz	
	Alain Racine	Excusé
(Comité de direction)	Enrico Fiechter	
Belmont-Broye	Fabrice Currat	
	Florence Humair	
(Comité de direction)	Raphaël Zbinden	
Chevroux	Jacques Mayor	
(Comité de direction)	Jérôme Schüpbach	
Cudrefin	Micheline Duruz	
	Raphaël Sémon	
(Comité de direction)	Hans-Peter Haeberli	
Delley-Portalban	Philippe Cotting	Excusé
	Edgar Chambettaz	
(Comité de direction)	Nicolas Gavillet	
Gletterens	Nicolas Leuenberger	
	Nicolas Savoy	
(Comité de direction)	Serge Bongard	
Missy	Gérard Blanc	
(Comité de direction)	Gilles Truchot	Excusé

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Mont-Vully	Michel Droz	Excusé
	David Noyer	
(Comité de direction)	Ralph Erhart	
St-Aubin	Etienne Collaud	
	Didier Schouwey	
(Comité de direction)	Daniel Collaud	
Vallon	Thierry Billieux	
(Comité de direction)	Solange Plancherel	Excusée
Vully-les-Lacs	Jean-Michel Loup	
	Simon Jaunin	Excusé
(Comité de direction)	Blaise Gaillet	

Invités :

FONCTION	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Préfet de la Broye	Nicolas Kilchoer	Excusé
Préfet du Lac	Daniel Lehmann	Excusé
Préfet de Broye-Vully	Olivier Piccard	Excusé
Ingénieur-conseil	Bernard Gret	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA	
Fontainier	Thierry Bovet	Excusé
Aidcom Services Sàrl	Beat Wolfisberg	
Secrétaire	Céline Geissbühler	
GRAC	René Baechler	Excusé
SI de Morat	Jürg Kunz	
Etablissements de Bellechasse	Marcel Guinnard	Excusé